



Comment obtenir ma cart de sejour 4

Par **fatizahra**, le **18/03/2012** à **17:12**

Bonjour,

j'etais adopter par ma tante au maroc par kafala et cela etais valider en tribunal d'instance de nanterre

je suis rentre sur le territoire francais en 2007 tout simplement en etant enfant accompagné sur le passport de ma tante

a ce jour je suis toujours scolarise mais je ne dispose d'aucune piесе d'identite

a chaque fois que je demande a ma tante ce n'est ou ma situation me repond l'avocat s'en occpe cela fais 5ans que ca dure comme ca

maintenat j'ai decider de prendre en mains mon dossier et d'effectuer mes demarche moi meme mais j aucune connaissance dans ce domaine j'ai vraiment besoins de votr aide afin de me guider dans mes demarche

Merci d'avance